

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 juillet 2014

L'an deux mille quatorze, le 18 juillet 2014 à 19h00, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 50 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, BEZERRA Gérard, FERNANDEZ Xavier, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BATMALE Patrick remplacé par son suppléant Joël SAINT-MARTIN, BOISON Maurice, BOUE Henri, COLAS Thierry, DIVO Christian, DUBOS Patrick, DULONG Pierre remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU de BAZIGNAN, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, MARTIN Jean, MAURY Jacques, MESTE Michel, SAINT-MEZARD Guy, TOUHE-RUMEAU Christian, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MARCHAL Rose-Marie, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise, MONDIN-SEAILLES Christiane, MONTANE-SEAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel, OUADDANE Atika, PINSON Jacques, TRAMONT Jean, TURRO Frédérique, VAN ZUMMEREN Roël,

ABSENTS EXCUSÉS: BARTHE Raymonde, BARRERE Etienne, BELLOT Daniel, DUPOUY Francis, LABATUT Michel, BEYRIES Philippe, DELPECH Hélène, GALLARDO Bernard, LABEYRIE Nicolas, SACRE Thierry, SONNINO Marie,

ABSENTS: CAPERAN Paul,

PROCURATIONS: GALLARDO Bernard a donné procuration à Françoise MARTINEZ, LABEYRIE Nicolas a donné procuration à Christian DIVO, SACRE Thierry a donné procuration à Laurent BOLZACCHINI, BEYRIES Philippe a donné procuration à Marie-Paule GARCIA,

SECRETAIRE: Jean TRAMONT.

OBJET : MAINTIEN D'UNE ANTENNE TOURISTIQUE A FOURCÈS

Monsieur le Président rappelle la Convention d'objectifs – missions de service public d'accueil, d'information, d'animation, de promotion et de développement local touristique qui lie la Communauté de Communes de la Ténarèze et son Office de Tourisme.

Cette convention stipule dans son article 1^{er} « Il pourra être demandé par le Conseil Communautaire et ceci par délibération de l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes de la Ténarèze, de mettre en avant chaque année une thématique particulière. Le travail spécifique mené par l'Office de Tourisme sur cette dernière fera l'objet d'un argumentaire particulier dans le rapport d'activités présenté chaque année.

Monsieur le Président rappelle l'adhésion de la Commune de Fourcès labellisée « Plus Beaux Village de France » à la Communauté de Communes en 2011.

Ainsi, compte tenu de l'intérêt touristique de cette commune, Monsieur le Président propose que le Conseil Communautaire charge l'Office de Tourisme de maintenir une Antenne Touristique Saisonnière sur la Commune de Fourcès.

L'ouverture de cette antenne se fera du 1^{er} juillet au 31 août 2014. Les modalités d'organisation et du fonctionnement de cette dernière seront définies par le Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme.

Concernant les locaux, ils seront mis gracieusement à disposition de l'Office de Tourisme directement par la Commune de Fourcès. Il s'agit d'un local de 80 m² sur la parcelle cadastrée section AD N°136.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUI l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de demander à l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes de la Ténarèze de maintenir une antenne touristique du 1^{er} juillet au 31 août 2014,

RAPPELLE que cette action fera l'objet d'un argumentaire spécifique dans le rapport d'activités de l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes de la Ténarèze,

AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Pour extrait conforme le 21 juillet 2014.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

Gérard DUBRAC